

DEC131770 INSU

## **Décision portant nomination de Monsieur Jérôme ROSE aux fonctions de chargé de mission**

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jérôme ROSE, Directeur de Recherche 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01/06 au 31/12/2013. Sa mission a pour objet le suivi des instruments nationaux des domaines Surfaces et Interfaces Continentales et Terre Solide de l'INSU, notamment les lignes Synchrotron de ESFR (dont l'Equipex ECO-X) et Soleil ainsi que le laboratoire LMC14.

Cette mission couvrira également le suivi de l'ensemble des instruments et plateformes Nationaux au service de la communauté.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Jérôme ROSE demeure affecté à l'UMR 7330, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement (CEREGE), sise à Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 80 ,13545 Aix en Provence cedex 4.

#### **Article 2**

Du 01/06/2013 au 31/12/2013 Monsieur Jérôme ROSE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

#### **Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale Provence et Corse.



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

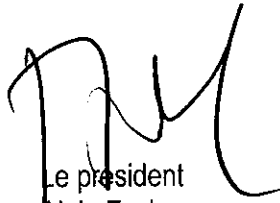
Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4.06.13



Le président  
Alain Fuchs